

Vœu relatif au soutien de la directive européenne « équilibre entre vie professionnelle et vie privée »

Déposé par Virginie Daspet, Nathalie Maquoi, Colette Stefan, Hamidou Samake, Marinette Bache, Epency Epara, Lamia El Araj et le groupe socialiste et apparenté

Considérant la proposition de directive « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » proposant que chacun des parents, à la naissance d'un enfant, ait droit à quatre mois de congés rémunérés à hauteur des indemnités maladie.

Considérant que ce projet de directive propose une harmonisation par le haut des politiques sociales européennes en matière de congé parental, harmonisation jusque-là inédite.

Considérant qu'aujourd'hui 7 pères sur 10 prennent leur congé paternité, et que cette proportion est en progression régulière depuis la création de ce dispositif.

Considérant que, en France, ce sont les femmes qui, en priorité, prennent ces congés, pour l'instant trop peu rémunérés (3.5% d'hommes prennent un congé parental en France).

Considérant que ce choix pèse souvent sur leur carrière et freine les évolutions sociales, notamment le partage des tâches femmes-hommes dans les foyers.

Considérant qu'un congé parental allongé pour l'un et l'autre parent permettrait de favoriser l'égalité hommes-femmes.

Considérant l'étude YouGov pour Le HuffPost de février 2018 précisant que 61% des parents souhaitent l'allongement du congé paternité et 51% des parents veulent un congé obligatoire pour l'un et l'autre parent.

Considérant l'opposition de la France à ce projet de directive.

Considérant Paris, capitale européenne, investie dans le développement de l'identité européenne.

Considérant la signature de la charte d'engagement sur la citoyenneté européenne lors de la 13^{ème} édition de la fête de l'Europe, les 9, 10, 11 et 12 mai derniers.

Sur proposition de Virginie Daspet, Nathalie Maquoi Colette Stefan, Hamidou Samake, Marinette Bache, Epency Epara, Lamia El Araj et le groupe socialiste et apparenté

le Conseil du 20^e arrondissement de Paris émet le vœu que :

- Que la ville de Paris affirme son soutien à la directive européenne « équilibre entre vie professionnelle et vie privée ».